

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE

POLE PERFORMANCE SYSTEMES D'INFORMATION
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 03 FEVRIER 2023

P.V. n° 116
Dossier n° 9

DÉLIBÉRATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération n° 54 dossier 3.3-2.11 en date du 25 juin 2007 autorisant la cession à titre gracieux de matériels informatiques au seul profit des établissements scolaires et des associations implantés sur le Département de Seine-et-Marne,

VU la demande de l'association « Les Chats Libres de la Rochette », formulée par courriel en date du 23 novembre 2022,

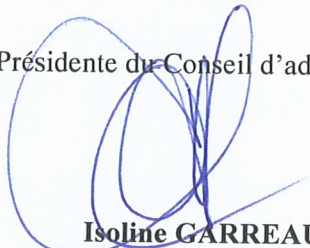
VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux d'un pc portable à l'association « les Chats libres de la Rochette »,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, d'un pc portable à l'association « Les Chats Libres de la Rochette ».

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU